

AUTORITÉ INTERNATIONALE DES FONDS MARINS

Assemblée



Distr.
GÉNÉRALE

ISBA/4/A/3
16 mars 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

AUTORITÉ INTERNATIONALE DES FONDS MARINS

Quatrième session

Kingston (Jamaïque)

16-27 Mars 1998

Ordre du jour de l'Assemblée

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du président.
4. Élection des vice-présidents.
5. Nomination de la Commission de vérification des pouvoirs.
6. Élection aux fins de pourvoir un poste vacant à la Commission des finances, conformément aux dispositions énoncées à la section 9, paragraphe 5, de l'annexe à l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
7. Élection aux fins de pourvoir les postes vacants au Conseil, conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 161 de la Convention.
8. Examen des questions suivantes:
 - a) Protocole sur les privilèges et immunités de l'Autorité internationale des fonds marins;
 - b) Accord entre l'Autorité internationale des fonds marins et le Gouvernement jamaïcain concernant le siège de l'Autorité;

- c) Accord sur les relations entre l’Autorité internationale des fonds marins et le Tribunal international du droit de la mer*;
 - d) Règlement financier;
 - e) Statut du personnel.
9. Rapport annuel du Secrétaire général*.
 10. Adoption du budget de l’Autorité*.
 11. Adoption du barème des contributions au budget de l’Autorité*
 12. Examen et adoption des règles, règlements et procédures nécessaires à la conduite des activités menées dans la Zone au fur et à mesure de leur avancement, ainsi que de règles, règlements et procédures incorporant les normes applicables de protection et de préservation du milieu marin*.
 13. Date de la prochaine session de l’Assemblée.
 14. Questions diverses.

*Points que l’Assemblée doit examiner à sa session d’août